European Commission

Erasmus+ et les pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP)

Erasmus+

Erasmus+ est le programme de l'Union Européenne pour l'éducation, la formation, la jeunesse et le sport. Tous les ans, de nouveaux projets sont sélectionnés à la suite d'un appel à propositions. L'appel à proposition de 2016 a été publié le 20 octobre 2015, avec un délai fixé en 2016. Quatre programmes sont ouverts aux établissements d'enseignement supérieur (EES), ainsi qu'aux étudiants, doctorants et membres du personnel des pays ACP.

Mobilité: Les programmes conjoints de master et de mobilité de courte durée accorderont des bourses permettant aux étudiants et aux membres du personnel des pays ACP de venir en Europe.

Programme conjoint de Master Erasmus Mundus

Les EES des pays ACP peuvent faire partie d'un consortium offrant un programme conjoint de master Erasmus Mundus. Dans ce cadre les étudiants suivent des enseignements dans au moins deux des EES participants et obtiennent un diplôme conjoint ou un diplôme double/multiple. L'UE accorde des bourses aux étudiants, et les EES bénéficient d'une contribution aux coûts de gestion du programme conjoint.

Les EES peuvent être partenaires à part entière, c'est-à-dire qu'ils offrent le programme et délivrent les diplômes. Ils peuvent aussi participer en tant que partenaires associés, pouvant accueillir des étudiants pour une période de recherche ou de stage, et envoyer leurs professeurs pour donner des conférences.

Les EES situés dans des pays participant au programme Erasmus+ (en Europe) présentent une demande de participation au programme conjoint de master au nom du consortium. Les EES situés dans les pays partenaires peuvent participer en qualité de partenaires.

Cette action est détaillée page 96 à 103 du Guide du Programme. Pour en savoir plus sur les appels à propositions, veuillez consulter le site web de l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles.

Au-delà des programmes conjoints, depuis 2004, plus de 1700 étudiants des pays ACP peuvent postuler à des bourses européennes pour ces programmes de Master. L'UE finance actuellement 103 diplômes de Master. Les intéressés postulent directement au programme, et trouveront plus d'informations sur le site web du programme en question. La liste complète se trouve à l'adresse suivante:
https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/library/scholarships-catalogue_en

Projets de mobilité de courte durée avec des EES européens

En concluant un accord interinstitutionnel avec des EES européens, les établissements des pays partenaires peuvent faire bénéficier leurs propres étudiants ou doctorants d'une mobilité de courte durée (jusqu'à douze mois) dans un de leurs établissements partenaires, dans le cadre de la mobilité internationale de crédit Erasmus+. L'EES doit reconnaître les

crédits obtenus par ses étudiants lors de leur séjour d'étude en Europe; ces crédits doivent être pris en compte pour l'obtention du diplôme dans le pays d'origine. Le personnel de l'établissement peut bénéficier de subventions pour des missions d'enseignement ou de formation (allant de cinq jours à deux mois) dans l'EES européen. Au titre du même accord, l'EES dans un pays ACP peut accueillir des étudiants, doctorants, enseignants ou membres du personnel européens dans le cadre de la mobilité de courte durée.

Les établissements situés dans des pays participant au programme Erasmus+ (en Europe) peuvent introduire une demande de participation à un projet de mobilité associant une EES d'un pays ACP auprès de l'agence nationale de leur pays. Les EES situés dans des pays ACP souhaitant participer à la mobilité de crédit doivent contacter une université partenaire dans un pays participant au programme, qui sera en mesure de demander un financement. Si le projet est sélectionné, les deux établissements signeront un accord interinstitutionnel qui leur permettra d'envoyer les premiers participants dès septembre 2016.

Les projets de mobilités sélectionnés lors de l'appel 2016 financeront plus de 1300 mobilités d'étudiants et de membres du personnel depuis et vers les pays ACP.

Cette action est détaillée page 32 à 49 du Guide du Programme. Vous pouvez aussi consulter la liste des différentes agences nationales des pays programmes au lien suivant: http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/tools/national-agencies/index_en.htm

Coopération: Le renforcement des capacités en enseignement supérieur et la promotion de l'excellence dans le domaine des études européennes offrent la possibilité aux EES des pays ACP

Projets de renforcement des capacités

Les EES des pays ACP peuvent participer à des projets de renforcement des capacités en partenariat avec des EES européens. Ces projets peuvent être:

- des projets conjoints: leur objectif est d'aider les EES des pays partenaires à élaborer, moderniser et diffuser de nouveaux programmes et méthodes d'enseignement ou du nouveau matériel pédagogique, ainsi qu'à améliorer l'assurance de la qualité et la gouvernance des EES;

- des projets structurels: leur objectif est de développer et de réformer les établissements et les systèmes d'enseignement supérieur des pays partenaires; d'améliorer leur qualité et leur pertinence, de promouvoir la coopération régionale et d'accroître la convergence avec les évolutions de l'enseignement supérieur au niveau international.

Cet appel financera environ six projets avec des EES des pays ACP. Les EES ACP comme les EES européens peuvent présenter une demande de financement.

Cette action est détaillée page 148 à 168 du Guide du Programme. Pour en savoir plus, veuillez consulter le site web de l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles.

Promouvoir l'excellence dans le domaine des études européennes

Les activités Jean Monnet soutiennent l'enseignement et la recherche universitaires (chaires, modules et centres d'excellence), des projets de coopération, des conférences et des publications dans le domaine des études européennes.

Des cours de troisième cycle sur les questions relatives à l'Union européenne ou la promotion de débats et d'échanges sur les priorités stratégiques de l'UE sont des exemples d'activités pouvant être soutenues dans le cadre de cette action.

Les EES, organismes et associations de recherche du monde entier peuvent se porter candidats pour les activités Jean Monnet.

Cette action est détaillée page 192 à 221 du Guide du Programme et plus d'informations seront publiées sur le site web de l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles.

Liens utiles:

Guide du Programme Erasmus +:
http://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/documents/erasmus-plus-programme-guide_en.pdf

Le site web de l'agence exécutive (EACEA) à Bruxelles:
https://eacea.ec.europa.eu/erasmus-plus/funding_en

Facebook: **EUErasmusPlusProgramme**

Twitter: **#EUErasmusPlus**